

Comment décrire les savoirs des sciences sociales en milieux militants? Pour de nouveaux récits entre le champ Sciences, techniques et société et la science politique

Antoine Lalande, Doctorant

Sorbonne Université, France

Résumé

En s'appuyant sur une enquête en cours portant sur les réseaux de sociabilités d'un bar de l'Est parisien, cette contribution entend discuter les conditions d'une synthèse disciplinaire entre le champ Sciences, techniques et société (STS) et science politique dans la perspective d'aborder des savoirs en lien avec les sciences sociales dans les milieux militants. Sans partir de définitions préconstruites de ce que sont ces savoirs et en étant attentif à la façon dont les « sciences sociales » et le « politique » peuvent se repeupler depuis le terrain, l'enquête propose alors de réaliser cette synthèse depuis « le bas » afin de décrire et de penser une écologie des savoirs au sein des recompositions de la gauche radicale française héritées des années 1990-2000.

Mots clés

SAVOIRS, SCIENCES SOCIALES, SCIENCES TECHNIQUES ET SOCIÉTÉ (STS), SCIENCE POLITIQUE, SYNTHÈSE

Introduction

Cette contribution souhaite interroger les conditions d'une synthèse entre le champ Science, techniques et société (STS) et la science politique à partir de situations d'enquête rencontrées sur mon terrain de recherche doctorale : Le Lieu-Dit. Créé en 2004 par Hossein Sadeghi, actuel gérant du lieu, ce bar-restaurant de l'Est parisien a depuis ses origines la particularité d'accueillir et d'organiser divers événements gratuits et libres d'entrée (débats politiques, présentations de livres et de revues, réunions militantes, etc.). Lié à la recomposition de la « gauche radicale » française du tournant des années 1990-2000, le lieu vise également à rassembler un public hétérogène composé de chercheurs et chercheuses engagées, de militants et militantes politiques, d'éditeurs et d'éditrices, d'habitants et d'habitantes du quartier ou encore de syndicalistes. Ainsi, le Lieu-Dit¹ se veut être plus largement un lieu d'échange et de confrontation de savoirs où des sciences sociales sont notamment discutées au-delà des

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 27 – pp. 176-189.

LA SYNTHÈSE EST-ELLE POSSIBLE EN RECHERCHE QUALITATIVE?

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

frontières et des normes académiques. Depuis maintenant trois ans, en explorant ces réseaux d'interconnaissances (Beaud & Weber, 1997), une des problématiques principales de mon enquête consiste alors à expliciter les conditions de construction de ce lieu en un terrain d'étude des savoirs des sciences sociales en milieux militants.

Depuis ses débuts, l'enquête se confronte en effet à un problème majeur : comment stabiliser concrètement ce qui relève des « sciences sociales » sur le terrain ? Cette confusion se fait surtout ressentir en ce qu'il est particulièrement difficile de pouvoir délier ce qui a trait à ces sciences d'une part, et ce qui a trait au politique d'autre part. Pour cause, du fait de son histoire et de son public, Le Lieu-Dit constitue un lieu hybride (Siméant, 2002) où les frontières entre science et politique sont difficilement tenables. Afin de rester fidèle aux situations vécues sur ce terrain, mon travail ne cherche donc pas à produire une description qui séparerait ces réalités emmêlées. Il s'agit au contraire de raconter leur enchevêtrement (Tsing, 2017) en convoquant deux ensembles disciplinaires qui ont respectivement œuvré à étudier les sciences et le politique. C'est donc dans la perspective de construire un objet de recherche à part entière que la question d'une synthèse disciplinaire intervient dans mon travail. Cette opération, qui traduit la « quête d'une identité entre la substance, création de la nature, et le produit, résultat de l'art » de celui ou celle qui la pratique (Laszlo, 1999, p. 898), invite alors à s'interroger sur la façon dont des disciplines et des réalités empiriques, qui se rapportent aux « sciences » et au « politique », peuvent favoriser l'émergence d'un objet de recherche susceptible de conserver cet enchevêtrement hybride.

Cette question implique alors de considérer l'enquête comme étant une activité essentiellement descriptive (Geertz, 1998), dans la mesure où celle-ci traduit en effet une chaîne d'écritures (Céfaï, 2010) qui se prolonge à différents moments de l'investigation. De ce point de vue, les disciplines interviennent alors surtout lorsque l'enquêteur ou l'enquêtrice se trouve à son « cabinet de travail » (Le Marec, 2002, p. 32), soit le lieu de l'enquête où celui ou celle-ci tente de maîtriser ses matériaux après s'être à l'inverse laissée modeler par le terrain, temps et lieu de l'enquête où l'observateur ou observatrice maîtrise par principe très peu de chose. Au cabinet de travail, les disciplines apparaissent donc comme des appareils discursifs (Foucault, 1971) qui, au même titre que les concepts, « ont pour vocation d'organiser un ensemble de phénomènes, de définir les questions pertinentes à son sujet et le sens des observations qui peuvent y être effectuées » (Stengers, 1987, p. 11). En ce sens, les disciplines constituent de puissantes trames narratives qui permettent de raconter l'enquête. Pour autant, celles-ci ont également pour caractéristique de progressivement s'abstraire des conditions historiques de leur production, ce qui leur délègue un certain « pouvoir » de description (Stengers & Schlanger, 1991) qui s'inscrit à l'encontre d'un principe d'irréductibilité des phénomènes observés sur le terrain (Schwartz, 2011). En effet, dans l'enquête, l'objet recherché ne pré-existe pas à l'observation, mais se

construit au fil de l'observation elle-même, dans le rapport inductif et réflexif que le chercheur ou la chercheuse entretient avec son terrain. C'est donc en ce sens que l'enquête s'assume comme un exercice qui consiste à « résoudre un décalage entre ce que l'on voudrait penser et ce que l'on saisit empiriquement » (Le Marec, 2002, p. 58).

L'objet des savoirs en enquête qualitative, qui nous intéresse ici plus particulièrement, est donc d'autant plus sensible à ces questions qu'ils se caractérisent avant tout par leur impureté empirique qui est alors renforcée par la contingence de leur mode de saisie par l'observateur ou l'observatrice (Le Marec, 2002). S'il semble désormais acquis que leur appréhension passe par une phase de compréhension qui engage le corps et la sensibilité de l'enquêteur ou de l'enquêtrice (Favret-Saada, 1990; Ingold, 2017), cet objet a pourtant longtemps été abordé par le prisme de hiérarchies sociales et symboliques (Adell, 2011; Lenclud, 1992). Dans les années 1990, c'est alors dans ce contexte que les STS et la science politique ont étroitement dialogué pour réfléchir à la façon d'aborder les savoirs des sciences en société (Callon et al., 2001). Pour autant, la mobilisation de ces travaux dans la construction de mon objet se heurte à deux problèmes majeurs.

Premièrement, chacune à leur façon, ces disciplines ont systématiquement contourné la question des savoirs des sciences sociales. En effet, les STS ont traditionnellement privilégié les sciences de la nature, tant ces dernières étaient étroitement associées à l'expression d'une scientificité « dure » qu'il s'agissait alors de mettre en cause (Martin, 2006). À l'inverse, la science politique a pris cette question très au sérieux, mais en rattachant systématiquement ces situations à des objets propres à des sous-champs spécialisés de la discipline². De même, ces travaux ont généralement privilégié des approches qui ont surtout cherché à catégoriser ou à typologiser ces savoirs (Lamy, 2018) tout en suivant des démarches qui escamotent les processus de connaissance dans lequel s'engagent les chercheurs et chercheuses afin de construire cet objet. La conséquence de ces travaux est alors d'oublier que ces savoirs restent irréductibles à la façon dont ils sont saisis, et donc de minimiser la dimension ontologique et relationnelle que cette saisie implique.

Deuxièmement, bien que ces disciplines ne s'opposent ni par leurs objets ou méthodes respectives, celles-ci semblent essentiellement être en désaccord sur la façon de délimiter empiriquement « sciences » et « politique » sur le terrain (Favre, 2008; Latour, 2008). En effet, si voir systématiquement de la « politique » dans les « sciences » n'est pas quelque chose allant nécessairement de soi du point de vue du terrain, il en va de même sur la façon de voir des « sciences » dans des situations jugées « politiques » par les personnes enquêtées. Or, à la différence de la science politique, qui a construit son unité disciplinaire sur l'attention apportée à la façon dont le politique s'incarne et fait sens sur le terrain (Voutat, 2001), les STS semblent à

l'inverse avoir sous-investi cette question en ce qui concerne les sciences, notamment lorsque ces dernières sont étudiées hors laboratoire.

Par conséquent, cette question implique d'envisager une synthèse entre STS et science politique non pas depuis « le haut », à travers des opérations théoriques abstraites qui consisteraient à délimiter de façon *a priori* ce qui relève des « sciences sociales » et du « politique », mais plutôt en partant du « bas », c'est-à-dire depuis les situations d'enquête, afin de trouver les conditions de production d'un récit capable de parler conjointement de sciences sociales et de politique. En effet, toute démarche de synthèse qui partirait de ces disciplines en leur créditant une « nature » qui leur serait propre, afin de mieux déterminer ensuite une zone épistémologique consensuelle autorisant cette synthèse, me semble ici être un exercice vain. Pour cause, un des apports majeurs des STS est d'avoir montré que les sciences telles qu'elles se donnent à voir diffèrent grandement des sciences telles qu'elles se font en pratique (Pestre, 2006). Au risque de les confondre avec les institutions et les discours qui les légitiment, les STS et la science politique ne se distinguent donc pas autrement que par l'abstraction de leur objet respectif qu'elles entendent historiquement étudier : la science et le politique. Or, si la Modernité a certes participé à ériger étanchement ces deux domaines (Latour, 1991), le travail de terrain fait en revanche apparaître toute l'instabilité et la perméabilité empirique de ces objets. C'est donc précisément dans les « lignes de fuite » (Adell, 2011, p. 4), se trouvant dans les interstices de ces réalités, que les savoirs des sciences sociales entendent ici être appréhendés comme objet commun aux STS et à la science politique.

Ainsi, la synthèse entre ces disciplines, que je propose ici de développer depuis mon enquête, entend d'abord comprendre la façon dont le politique et les sciences - en l'occurrence ici des sciences sociales - se manifestent concrètement sur le terrain. En comprenant la façon dont les éléments qui incarnent ces catégories font sens pour les personnes enquêtées, et notamment en quoi celles-ci sont distinctes ou enchevêtrées, je montrerai donc comment ce travail tente de construire un objet qui conserve cette hybridité afin de l'inscrire dans une écologie des savoirs dont les problématiques posées concernent aussi bien les STS que la science politique. Dans un premier temps, je reviendrai donc sur la démarche adoptée durant mon enquête en montrant comment le terrain m'a très vite poussé à prendre au sérieux la façon de repeupler (Latour, 2006) ces deux ordres de réalité. Par la suite, j'expliquerai alors en quoi le fait d'accepter une stabilisation, pour le moins « lâche », permet de mieux saisir l'enchevêtrement dans lequel se situent des savoirs en lien avec des sciences sociales. Enfin, il s'agira en conclusion de montrer en quoi ce repeuplement par le bas permet d'envisager une synthèse entre STS et science politique qui s'applique à décrire et penser une écologie des savoirs.

Le Lieu-Dit : lieu de sciences et de politiques

Mon enquête au Lieu-Dit a commencé au début de l'année 2018 lors d'un Master de recherche. Connaissant le lieu essentiellement de nom, je me suis présenté dans le courant du mois de février à son gérant, Hossein, afin de lui exposer mon projet. Celui-ci l'a très favorablement accepté et m'a accueilli chaleureusement. Pour autant, au-delà de la thématique qu'il me fallait en même temps creuser sur le plan théorique, il est vrai que je ne savais pas vraiment quoi chercher ou observer sur place. En assistant aux événements et en réalisant quelques entretiens avec des personnes rencontrées aux soirées, l'idée était surtout de me laisser du temps afin de « comprendre où [étaient], dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux » afin de « dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié » (Schwartz, 2011, pp. 353-354). Afin de réaliser ces interviews, j'avais constitué un guide d'entretien, pour le moins souple, qui devait surtout me permettre de comprendre comment Le Lieu-Dit, l'engagement militant et la pratique de sciences sociales pouvaient s'articuler à partir du témoignage des personnes rencontrées. L'idée était donc aussi de procéder de façon évolutive, en partant des réalités que les personnes et moi pouvions le plus communément partager - en l'occurrence, Le Lieu-Dit - , pour aller progressivement vers des réalités susceptibles d'être plus abstraites, en particulier la question des « sciences sociales ».

Entre ces deux axes, j'invitais les personnes interrogées à raconter leurs trajectoires et leurs activités militantes. Si certaines tenaient à relativiser leurs engagements, passés ou présents, ce moment dans les entretiens me sont apparus d'une très grande richesse, tant les personnes enquêtées pouvaient prendre un certain plaisir à raconter leur trajectoire personnelle sur parfois plus d'une quarantaine d'années. Ainsi, j'ai pu découvrir le parcours tumultueux d'anciens trotskystes ayant entamé leurs engagements autour de Mai 68 au sein de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR); de syndicalistes ayant progressivement pris des fonctions de permanent; ou encore de personnes, généralement plus jeunes, m'ayant raconté comment leurs engagements s'étaient forgés lors de leurs études universitaires, certaines d'entre elles ayant même poursuivi dans l'enseignement supérieur et la recherche.

En revanche, les premiers moments de mon enquête m'ont surtout amené à éprouver une différence troublante entre mes préoccupations de recherche et celles des personnes rencontrées. Pour moi, il semblait en effet aller de soi que des sciences sociales se trouvaient bel et bien au Lieu-Dit et que celles-ci étaient discutées par un public plutôt hétérogène. Or, dès mes premières rencontres, lorsque je sollicitais des personnes pour leur demander si elles pouvaient m'accorder un entretien, beaucoup se sont montrées quelque peu hésitantes. Certaines ont en effet tenu à me faire comprendre qu'elles se sentaient davantage légitimes à parler du Lieu-Dit - ou encore de ce « milieu militant » auquel elles pouvaient se sentir appartenir - que des « sciences sociales » à proprement parler. Pour la plupart, cette appellation était en effet opaque,

voire même étrangère. Certaines personnes m'ont alors demandé d'explicitier davantage le terme en question, quitte à me mettre un peu dans l'embarras. Ce fut par exemple le cas avec Nadia, infirmière intérimaire et habitante du quartier, qui se rendait alors souvent au Lieu-Dit pour retrouver ses amis et assister de temps en temps à certains événements :

Ça m'intéresserait de savoir ce que t'entends par sciences sociales? En lisant ton mail et tout ça, j'arrivais pas bien à définir ce que c'était les sciences sociales. J'aurais pu chercher sur Google, mais j'avais pas trop envie de faire ça. Je me suis dit que c'était mieux de te demander directement. "Sciences sociales", c'est tellement vaste que y'a besoin d'avoir une explication derrière... Alors que t'as des métiers, où le gars il te dit "je suis plombier", on n'a pas besoin de lui demander ce qu'il fait. Tu vois?

Je me suis alors rendu compte que cette inégale réception et compréhension de l'appellation exprimait en réalité une profonde différence d'intégration académique ou militante chez les personnes interrogées. Contrairement aux deux premiers axes de l'entretien, les questions du troisième axe m'ont donc conduit à être encore plus attentif à la relation d'intercompréhension qui pouvait s'établir entre les personnes interrogées et moi-même. Pour cause, les situations d'enquête, et en particulier les situations d'entretien, sont des situations « de partage culturel où s'éprouvent des effets de reconnaissance réflexive de ce qui est demandé ou exprimé par les uns et les autres, enquêteurs et enquêtés » (Le Marec & Faury, 2013, p. 169). Ainsi, il n'était pas étonnant de voir que certaines personnes, ayant suivi des études en sciences sociales ou travaillant désormais en tant qu'enseignant-chercheur dans une université, étaient amenées à montrer qu'elles comprenaient les attendus de l'échange, notamment à travers la mobilisation de certaines références dont elles savaient pertinemment qu'elles allaient être comprises par moi. À titre d'exemple, Léo, étudiant en Master de science politique et ancien militant de l'association ATTAC, a jugé utile de me préciser qu'il se réclamait « volontiers de l'école de l'holisme méthodologique ».

Cette inégale disposition des personnes enquêtées à pouvoir parler des « sciences sociales » m'a donc conduit à prendre au sérieux la façon dont j'entendais construire mon objet depuis le terrain. Progressivement, j'ai alors prêté plus ample attention à la façon dont les personnes interrogées pouvaient se représenter concrètement l'appellation de « sciences sociales ». La plupart du temps, celle-ci ne désignait pas une entité abstraite, mais une série d'objets (livres, revues, journaux, articles, etc.), de lieux institutionnels rattachés à l'enseignement supérieur et à la recherche (l'EHESS, l'ENS, la Sorbonne, etc.) et, surtout, de personnes physiques que les enquêtés avaient l'habitude de fréquenter ou de rencontrer lors de luttes, de mobilisations, ou d'événements au Lieu-Dit. Pour autant, cette façon de procéder a

rapidement montré ses limites. En effet, le fait que tel auteur, ou que tel livre, incarne, ou non, des sciences sociales n'était pas une question jugée pertinente pour la majorité des personnes rencontrées. Ce qui importait était plutôt la pertinence « politique » de leurs discours. D'ailleurs, de nombreux éléments qui se rapportaient selon moi aux sciences sociales étaient rattachés à la politique par les personnes enquêtées. Ceci pouvait alors conduire à certains nombre de malentendus ou d'incompréhensions. À titre d'exemple, après avoir envoyé mon mémoire à une des adhérentes des Amis du Monde Diplomatique (AMD) afin d'avoir de ses retours, celle-ci me répondit par mail avec pour objet cette citation de Paul Éluard : « La cruche peut-elle être plus belle que l'eau? ». Par cette accroche quelque peu incisive, cette adhérente tenait à me signifier qu'elle ne se reconnaissait pas dans ma problématisation générale du lieu :

Je suis à des années-lumière des préoccupations dont vous faites état en matière de sciences sociales et plus précisément du champ d'analyse que me semble représenter pour vous le Lieu-dit et ceux qui le fréquentent dans le cadre des AMD. Ma principale gêne est que votre démarche et votre réflexion ne sont à mon sens pas du tout politiques. À chaque séance AMD, le ou les conférencier(s), sur un "fonds de commerce" qu'on peut aisément qualifier de gauche, suscite(nt) questions, approbations, critiques et c'est cela qui me paraît important. LE DÉBAT POLITIQUE, son contenu plutôt que sa forme, son contenant...

Aujourd'hui, cette question des conditions de repeuplement des sciences sociales sur le terrain reste donc largement ouverte dans mon enquête. Bien qu'insuffisamment pensé par les études de sciences, ce mouvement semble pourtant nécessaire et pose un certain nombre de problèmes éthiques et politiques : comment étudier des sciences sociales hors de leurs « laboratoires » si nous n'avons pas la certitude que ces sciences sont bel et bien présentes sur le lieu d'observation? Faut-il trancher à la place des personnes enquêtées, en stabilisant des formes de présence qui nous semble incarner ces sciences, ou bien à l'inverse négocier ces formes avec les personnes enquêtées? Or, cette négociation, en confrontant les personnes enquêtées à des réalités qu'elles ne perçoivent pas forcément, ne risque-t-elle pas de reproduire et d'infliger un rapport de domination lié aux institutions scolaires et universitaires? Autrement dit, faut-il accepter ou risquer le fait que des enquêtés se sentent « bêtes » face aux questions qu'on leur pose?

Pour les besoins de continuité de l'enquête, j'ai pour le moment choisi d'accepter l'indétermination de ces situations faites à la fois de « sciences sociales » et de « politique ». D'une part, cette indétermination semble correspondre à la façon dont une même situation peut être vécue par des personnes aux trajectoires différentes et, d'autre part, celle-ci me permet de faciliter l'accès à certaines parties de mon terrain sans prendre le risque de produire des situations d'incompréhension trop violentes qui

encourraient les problèmes exposés ici. Dès lors, quand bien même des « sciences sociales » ne semblent pas se trouver *a priori* présentes, le fait d'accepter de se laisser porter et modeler par les histoires politiques des personnes enquêtées qui, souvent, prennent largement le dessus sur les histoires de « sciences », permet de mieux saisir la densité des enchevêtrements dans lesquels s'inscrivent précisément les savoirs recherchés.

Repeupler les sciences sociales en terrain politique : l'exemple d'un terrain syndical

Pour exemple, un de mes terrains porte aujourd'hui sur une fédération syndicale implantée dans le secteur privé. En commençant ma thèse, j'avais en effet décidé de recontacter Fabrice, un de ses permanents syndicaux rencontrés au Lieu-Dit pendant mon mémoire. Du fait de ses études artistiques et littéraires, ainsi que de son passé de libraire dans une grande chaîne de distribution de biens culturels, Fabrice était un lecteur assidu qui avait eu l'occasion de lire un certain nombre d'ouvrages et d'essais en sciences sociales. Même s'il pouvait parfois exprimer une certaine défiance à l'égard des universitaires, Fabrice avait dès le début compris l'objet de ma recherche. En lui demandant par la suite de le suivre dans ses activités de permanent, je voulais alors comprendre dans quelles mesures des sciences sociales pouvaient être rencontrées dans cet univers. Si Fabrice a très favorablement accepté, je me suis rapidement trouvé confronter à différents problèmes. Premièrement, les autres syndicalistes, avec qui Fabrice travaillaient et militaient, n'étaient pas forcément aussi familiers que lui concernant l'appellation de « sciences sociales ». Ne voulant pas créer de situations d'incompréhension pouvant être inconfortables, à la fois pour eux et pour moi, j'ai donc préféré justifier ma présence en disant que je réalisais un travail sur « l'engagement et les savoirs dans le syndicalisme », ce qui était d'ailleurs le cas.

Deuxièmement, contrairement au Lieu-Dit, il était de mon point de vue difficile de retrouver ces sciences à l'intérieur de mes situations d'observation. En effet, quand il n'allait pas soutenir des mobilisations à l'extérieur, une grande partie des activités de Fabrice consistaient à traiter des dossiers juridiques dans un bureau situé au siège national du syndicat, ou encore à défendre des salariés et salariées devant le conseil de prud'hommes. Ainsi, à l'inverse des « sciences sociales », le droit, et en particulier le droit du travail, était extrêmement présent et valorisé par ces syndicalistes. Pour ces derniers, il était en effet important de savoir lire différentes situations conflictuelles de travail au regard du droit, afin de déterminer les possibilités d'actions et de revendications des personnes à défendre. N'ayant aucune formation juridique, je me suis alors confronté à un langage ainsi qu'à un ensemble de références, de normes et de pratiques qui m'étaient profondément étrangères. Troisièmement, enfin, le moment de mon arrivée sur ce terrain correspondait à une période où la fédération syndicale était traversée par de violents conflits internes, pouvant aller de la violence verbale à la

violence psychologique, voire physique. Dès mon arrivée, Fabrice et ses camarades étaient donc très pris par ces problèmes qui occupaient la grande majorité des discussions auxquelles je pouvais assister. Plutôt que d'observer des scènes dans lesquelles je souhaitais voir explicitement des sciences sociales être discutées, je me suis alors retrouvé pris comme témoin de ces conflits, en me faisant expliquer les tenants et les aboutissants ainsi que les relations et les rapports de force pouvant se jouer entre le niveau national, les fédérations, et les sections.

Pendant un long moment, je me suis donc demandé si ce terrain syndical constituait un « bon terrain » d'investigation pour mon étude. En effet, les préoccupations des syndicalistes étaient profondément éloignées de mes préoccupations de recherche, et les formes de présence des sciences sociales étaient pratiquement inexistantes par rapport au Lieu-Dit où, à l'inverse, les défilés à répétition d'universitaires et d'ouvrages académiques les rendaient presque « étouffantes ». Pour autant, le fait de mettre volontairement en retrait mes préoccupations de recherche, tout en ne cherchant pas à stabiliser coûte que coûte ces formes de présence, s'est révélé progressivement heuristique. Même si je pouvais parfois avoir l'impression de perdre mon temps, le fait de prendre au sérieux et de me « laisser affecter » (Favret-Saada, 1990) par les histoires politiques dans lesquelles étaient prises ces syndicalistes m'a progressivement permis de comprendre comment « repeupler » des sciences sociales en les liant à ces histoires.

En arrivant sur ce terrain, j'avais en effet très tôt remarqué la présence d'une bibliothèque récemment mise à disposition et située à l'un des étages du siège de la fédération syndicale. Répartie sur pratiquement deux salles, celle-ci accueillait de nombreux ouvrages en sciences sociales portant aussi bien sur l'histoire des mouvements ouvriers ou l'économie politique que sur le féminisme, l'antiracisme ou l'écologie. Très occupé par les conflits internes et son travail syndical, Fabrice n'avait alors pas forcément pris le temps de m'en parler. De même, l'ensemble de cette organisation étant traversé par des luttes opposant différents groupes, j'avais peur que Fabrice prenne mal le fait de vouloir réaliser des entretiens avec les personnes à l'origine de cette bibliothèque. Au bout de quelques mois, je me suis néanmoins résolu à franchir le pas en lui faisant part de ce problème. Fabrice m'a alors rassuré en m'expliquant que Xavier, l'une des personnes responsable de la bibliothèque, était en réalité un des membres historiques du syndicat et que celui-ci était donc en retrait des conflits qui opposaient surtout les générations plus récentes. En réalisant un entretien avec Xavier, ce dernier m'a raconté que cette bibliothèque avait été en partie constituée afin d'assurer la transmission d'une mémoire et de savoirs par lesquels la génération fondatrice avait particulièrement été nourrie dans les années 1970.

Depuis le tournant des années 2010, le bureau national du syndicat exprime en effet ouvertement le souci d'assurer une continuité entre cette génération et les

nouvelles qui, pour leur part, se distingueraient davantage par le fait d'avoir entamé leur engagement syndical sans avoir préalablement connu une socialisation politique forte. À cette période, les membres de cette génération fondatrice ont en effet commencé à quitter les mandats nationaux pour laisser place aux plus jeunes. Or, cette transition semble s'accompagner d'une lutte de pouvoir interne qui traduit les conséquences de la bureaucratisation du syndicat liée à son intégration institutionnelle progressive. Suite à la réforme de la représentativité syndicale de 2008, celui-ci s'est en effet retrouvé à gérer une somme d'argent très importante allouée par l'État. Cette somme a notamment permis d'assurer le recrutement de permanents pour différentes fédérations ou sections, comme ce fut le cas pour Fabrice. L'idée était en effet de permettre le développement et l'implantation du syndicat dans certains secteurs d'activité, ce qui nécessite un certain nombre de savoirs qui peuvent être en lien avec des sciences sociales.

Or, comme me l'a par la suite confié un des anciens représentants nationaux du syndicat, la création de ces postes a eu pour conséquence de conférer un certain pouvoir aux personnes qui en ont bénéficié, sans pour autant assurer les conditions de contre-pouvoir en interne. Par ailleurs, la gestion annuelle de cette somme a par la suite conduit à un certain nombre de querelles ou de ressentiments entre fédérations et alliances internes. Les conditions d'attribution de ces subventions à telle ou telle structure de l'organisation sont en effet devenues de plus en plus dépendantes des rapports de force entre les structures, en particulier en fonction de leur poids sur le plan financier ou stratégique. Toutes ces tensions étaient alors extrêmement liées à celles que pouvaient traverser Fabrice et ses camarades. Ainsi, je fus très vite marqué, voire choqué, par cette dichotomie ressentie entre, d'un côté, le caractère émancipateur que pouvaient avoir ces savoirs et, de l'autre, les violences bureaucratiques qui conditionnaient l'exercice et l'expérience même de ces derniers. À titre d'exemple, en suivant Fabrice dans ses activités de permanent syndical, j'ai été marqué par le fait que celui-ci passe dans la même journée, presque sans discontinuité, de la défense de salariés devant les prud'hommes - où les personnes défendues, après avoir traversé des histoires souvent sordides et éprouvantes à leur travail, pouvaient parfois pleurer de soulagement en obtenant gain de cause - à des moments de très grande conflictualité une fois celui-ci rentré à son local syndical.

Ce détour par les histoires politiques internes du syndicat m'a donc permis de relier progressivement la façon dont des sciences sociales se trouvaient au cœur de problématiques de savoirs et de pouvoirs. À ce titre, sans que cela soit encore une fois une surprise, l'intercompréhension qui pouvait se jouer entre les enquêtés et moi au sujet des sciences sociales était beaucoup plus fluide lorsque je me rapprochais du noyau bureaucratique du syndicat. À l'inverse, il m'était en général plus difficile d'engager une discussion explicite à ce sujet avec les adhérents dits « de base ». Pour autant, ces derniers semblaient être engagés dans des processus d'enquête beaucoup

plus intenses que les premiers, bien que cette activité se fasse surtout par le prisme du droit et non des sciences sociales.

En étant toujours attentif à la façon dont les sciences sociales peuvent se repeupler depuis le terrain, un des enjeux de mon travail consiste désormais à décrire la façon dont ces sciences peuvent être différemment vécues par des personnes situées de parts et d'autres de cette polarité, notamment en repérant des zones intermédiaires. Bien entendu, ces situations se retrouvent également à travers les centres et les périphéries universitaires (Le Marec, 2020) comme peuvent parfois l'exprimer les publics du Lieu-Dit. Ce faisant, il s'agit également de comprendre comment ces savoirs peuvent s'éprouver en rapport avec d'autres, notamment avec ceux du droit qui constitue la source principale de ces enjeux de savoirs en terrain syndical, mais dont les modes d'existence ne sont pas tout à fait les mêmes (Latour, 2012).

Conclusion : vers une écologie politique des savoirs

En repoussant un maximum le moment de leur caractérisation, et en s'intéressant davantage à travailler le repeuplement des « sciences » et du « politique » depuis le terrain, cette approche permet donc d'insister sur l'importance de la compréhension des enchevêtrements dans lesquels s'inscrivent ces savoirs. En revanche, la question du type de savoirs que cette démarche entend décrire et penser reste largement ouverte. Pour le moment, en explorant différents lieux et collectifs qui composent les réseaux d'interconnaissances du Lieu-Dit, il s'agit pour moi de décrire et de penser une écologie politique de ces savoirs (Stengers, 2003). En ramenant systématiquement ces derniers à leur dimension située (Puig de la Bellacasa, 2014), et donc en prenant également en compte la façon dont je me relie aux différentes expériences épistémiques qui composent cette écologie, je souhaite en effet aussi bien raconter les conditions qui autorisent ces savoirs en un lieu spécifique que les effets que ces derniers engendrent, ce qu'ils détruisent comme ce qu'ils permettent de relier en ouvrant vers de nouvelles associations possibles entre collectifs, lieux, objets et expériences (Haraway, 2020).

Or, si ces questions intéressent les études de sciences, il me semble que ces problématiques intéressent également la science politique qui les aborde depuis longtemps à travers la question du pouvoir et des alliances entre différents groupes socio-politiques. Ce faisant, la dimension « politique », que les STS et la science politique tentent historiquement d'appréhender dans les sciences, n'est pas ici caractérisée par une volonté de dévoiler les rapports de force qui seraient à l'origine de l'instauration et de l'institutionnalisation de savoirs, mais plutôt dans le caractère toujours situé de la description de ces derniers. Sur ce point, des travaux inscrits en science politique, ou aux frontières de la discipline, font donc particulièrement écho aux histoires des personnes rencontrées dans mon enquête. En effet, ces personnes s'inscrivent dans une histoire de la gauche radicale et intellectuelle française qu'il s'agit également de raconter. En étudiant les réseaux du Lieu-Dit par le prisme d'une

écologie politique des savoirs, mon travail consiste donc désormais à décrire ce qui constitue aussi bien la « vitalité » que la « zombification » (Lalande & Le Marec, 2022) des savoirs des sciences sociales dans l'histoire de ces milieux militants.

Notes

¹ Je tiens sur ce point à remercier chaleureusement son gérant dont l'aide m'a été très précieuse pendant cette enquête. Dans la mesure où leur anonymisation aurait été difficile étant donné la notoriété et la particularité du lieu, c'est avec son autorisation et sa confiance que je mobilise le nom du lieu ainsi que celui de son gérant Hossein. Pour le reste, j'ai tenu à respecter l'anonymat des personnes fréquentant le lieu ainsi que celles travaillant pour la structure syndicale sur laquelle porte également mon enquête.

² De façon non-exhaustive, je pense ici à l'expertise (Delmas, 2011), l'histoire sociale des idées politiques (Matonti, 2012), ou encore aux formations militantes (Éthuin & Yon, 2014).

Références

- Adell, N. (2011). *Anthropologie des savoirs*. Armand Colin.
- Beaud, S., & Weber, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil.
- Céfaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Éditions de l'EHESS.
- Delmas, C. (2011). *Sociologie politique de l'expertise*. La Découverte.
- Éthuin, N., & Yon, K. (Éds.). (2014). *La fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Éditions du Croquant.
- Favre, P. (2008). Ce que les science studies font à la science politique. *Revue française de science politique*, 58(5), 817-829.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 8(1), 3-9.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Gallimard.
- Geertz, C. (1998). La description dense : vers une théorie interprétative de la culture (trad. A. Mary). *Enquête*, (6), 73-105.
- Haraway, D. J. (2020). *Vivre avec le trouble*. Éditions des mondes à faire.
- Ingold, T. (2017). *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*. Éditions Dehors.

- Lalande, A., & Le Marec, J. (2022). Pour une écologie politique des savoirs. Comment hériter du domaine STS (Sciences, technologies et société)? *Les cahiers de FRAMESPA*, (40). <https://doi.org/10.4000/framespa.13069>
- Lamy, J. (2018). Savoirs militants. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (138), 15-39.
- Laszlo, P. (1999). Synthèse. Chimie. Dans D. Lecourt (Éd.), *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences* (pp. 898-900). Presses universitaires de France.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.
- Latour, B. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Latour, B. (2008). Pour un dialogue entre science politique et *science studies*. *Revue française de science politique*, 58(4), 657-678.
- Latour, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des modernes*. La Découverte.
- Le Marec, J. (2002). *Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites* [Habilitation à diriger des recherches inédite]. Université Paris 7, France.
- Le Marec, J. (2020). Forces des savoirs, précarité des conditions. Chercher ensemble. Dans J. Le Marec, & H. du Plessis (Éds), *Savoirs de la précarité / Knowledge from precarity* (pp. 9-34). Éditions des archives contemporaines.
- Le Marec, J., & Fauray, M. (2013). Communication et réflexivité dans l'enquête par des chercheurs sur les chercheurs. Dans J. Béziat (Éd.), *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative* (pp. 167-177). L'Harmattan.
- Lenclud, G. (1992). Le grand partage ou la tentation ethnologique. Dans G. Althabe, & D. Fabre (Éds), *Vers une ethnologie du présent* (pp. 9-37). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Martin, O. (2006). Savants, sciences et savoirs en société : quelques réflexions sur le renouvellement de la sociologie des sciences. *Sociétés contemporaines*, 64(4), 5-19.
- Matonti, F. (2012). Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques. *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 5(59-4bis), 85-104.
- Pestre, D. (2006). *Introduction aux science studies*. La Découverte.
- Puig de la Bellacasa, M. (2014). *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway. Science et épistémologies féministes*. L'Harmattan.

- Schwartz, O. (2011). L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme? Dans N. Anderson (Éd.), *Le Hobo : sociologie du sans-abri* (pp. 335-384). Armand Colin.
- Siméant, J. (2002). Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants. Dans P. Hamman, J.-M. Méon, & B. Verrier (Éds), *Discours savants, discours militants : mélange des genres* (pp. 17-53). L'Harmattan.
- Stengers, I. (Éd.). (1987). *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*. Seuil.
- Stengers, I. (2003). *Cosmopolitiques I. La guerre des sciences. L'invention de la mécanique : pouvoir et raison. Thermodynamique : la réalité physique en crise*. La Découverte.
- Stengers, I., & Schlanger, J. (1991). *Les concepts scientifiques*. Gallimard.
- Tsing, A. (2017). *Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. La Découverte.
- Voutat, B. (2001). La science politique ou le contournement de l'objet. *Espace temps*, 76(1), 6-15.

Pour citer cet article :

Lalande, A. (2023). Comment décrire les savoirs des sciences sociales en milieux militants? Pour de nouveaux récits entre STS et science politique. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (27), 176-189.

Antoine Lalande est doctorant en sciences de l'information et de la communication au laboratoire GRIPIC du CELSA - Sorbonne Université. Ses recherches portent sur la vulgarisation des sciences sociales en milieux militants qu'il aborde à partir des études de sciences et de la science politique. Son travail s'appuie sur une enquête de terrain menée à partir des réseaux d'interconnaissances d'un bar-restaurant de l'Est parisien, comprenant aussi bien des librairies indépendantes, des collectifs universitaires engagés que des réseaux syndicaux implantés dans le secteur privé.

Pour joindre l'auteur :

antoine.lalande13@gmail.com